CA ARELABOR 13/06/2018

Organisation concours 2019 :
Le concours est prévu la semaine du 4 mars 2019. Il vaut mieux le faire tôt car nous ne maîtrisons pas complètement le moment où les copies sont à notre disposition au Rectorat.
On prévoit une remise des prix le 29 mai. C'est habituellement le dernier mercredi de mai qui est choisi.
Cette année, problème de copies arrivées tardivement, d'établissements qui avaient mal dirigé les copies, ou qui n' avaient pas été correctement destinataires des informations pour l'inscription aux concours. Espoir que cela se passera mieux l'an prochain.
Collègues contents de la réception des diplômes. Les badges sont en cours de réalisation et seront envoyés rapidement.

Concours collège
Thème retenu : Auguste.

Concours lycée :
On garde les thématiques inchangées : Satiricon et Ménandre en terminale, les ethnographes en 1ère. Les sujets sont/seront mis en ligne. Des sujets d'entraînement peuvent l'être aussi, notamment en 1ère latin.

Questions générales concours :
Certains concepteurs trouvent délicat d'inscrire leurs élèves au concours. Certains établissements dans lesquels les professeurs participent à la conception des sujets ont eu de nombreux prix. Le CA trouve cependant qu'il est difficile de poser cette interdiction et que chacun doit agir en conscience.
Autre problème soulevé, les professeurs qui inscrivent tous leurs élèves, certains ne prenant pas vraiment la peine de composer. Là aussi, il est difficile d'édicter une règle. Chacun a sa chance à un concours, certains élèves préfèrent ne pas rater de cours, ne se sentent pas assez forts. Il faudrait respecter leur volonté mais on ne peut pas interdire aux professeurs d'inscrire l'ensemble de leurs élèves.
Etablir une sorte de rapport de concours pour rendre compte aux professeurs des réussites et des difficultés.

Les motions de la CNARELA à l'AG du 26 mai 2018 (je crois qu'il en manque)

- enseignement des LCA en série technologique
- maintien d'un coeffecient intéressant
- heure de culture antique
- enlever « dans la limite de » + demande d'horaires fléchés en collège.
- Motion sur CAPES Lettres : demande du retour à deux épreuves distinctes à l'écrit en LCA.

Débat sur ce sujet : la 2ème épreuve d'écrit est restée en l'état et elle décourage les candidats. Il paraît cependant improbable de revenir en arrière puisque tous les CAPES sont désormais construits selon une maquette similaire. A l'oral, l'épreuve sur dossier permet de vérifier les compétences linguistiques des candidats, même s'il n'y a pas de traduction.

- Contre certification complémentaire. Guillaume : membre de l'APLAES est réservé sur la certification mais ils étaient peu nombreux à tenir cette position dans l'association.
  La CNARELA propose des VAE dans une limite de 10ans en lieu et place de la certification.
  Il y a une chute des candidats au CAPES. A l'agrégation de nombreux candidats ont déjà le CAPES. Le recrutement est de plus en plus difficile mais cette certification risque de tuer le CAPES de Lettres classiques.

L'écriture d'un mail pour demander aux adhérents de ne pas participer au jury de cette certification est prévue.

Situation générale :
Le courrier au Recteur a été envoyé. Il sera envoyé aussi à Fabrice Poli à l'IG. Les chefs d'établissement font semblant de ne pas comprendre la circulaire. Si le Recteur joue le jeu et envoie un courrier de rappel à l'ordre, il est possible que certains chefs d'établissement changent de position. Le problème est que peu de collègues répondent aux sollicitations et décrivent la situation de leur établissement.

Il est question de faire intervenir les députés pour questions à l'assemblée au sujet des LCA en rédigeant déjà la trame. Le député de la circonscription de Villenave (Insoumis) a été interpellé. Christophe propose d'interpeller celui de Cenon.
Qui est chargé de la commission éducation à l'assemblée ? Interroger cette personne paraît nécessaire.

On pourrait mettre en ligne un document qui fasse l'état des lieux des LCA dans l'académie car les sondages multiples au fil de l'année sont victimes d'une forme d'érosion. L'un chasse l'autre, les collègues répondent au premier et plus au suivant et on n'a pas de visibilité. Il faut essayer cette nouvelle formule à la rentrée.

Quelles pistes d'action sur le plan culturel ?
Marie-Hélène insiste sur l'inscription dans les statuts de faire un bulletin. Stéphanie indique qu'elle n'a aucun document scientifique à y mettre, que beaucoup de choses sont sur le site de l'ARELABOR. Ce n'est pas suffisant que ce soit sur le site, même si celui-ci est visité fréquemment. Il faudrait proposer aux adhérents une synthèse.
Anna voudrait travailler sur le patrimoine local et notamment avec le musée des Beaux Arts. Stéphanie a fait une visite guidée avec le CLEMI. Son travail est disponible sur le site. Le CLEMI propose aussi la visite de la villa de Loupiac.
Il n'y a qu'avec des projets resserrés que l'on peut arriver au bout de la démarche. Quand on veut faire trop large cela ne fonctionne pas.

L'AG 2019 et les intervenants possibles :
La date de l'AG est fixée / à fixer en fonction des disponibilités des intervenants prévus. Alix Barbet et Brieuc Fages qui a fouillé Séviac et a fait un CR. On peut penser aussi à Annette Sanchez de la Legio VIII. On pourrait aussi chercher à faire venir des acteurs du patrimoine local de façon à faire connaître celui-ci, année après année, aux adhérents. Marie-Hélène évoque Sylvain Perrot pour la musique grecque. On peut aussi faire intervenir l'archéologue de secteur propose Christophe. Il faut interroger la DRAC pour entrer en contact avec lui.

La commission sur les valeurs :
Il y avait eu un lancement enthousiaste et puis c'est retombé. Relancer ce travail par l'entrée lexicale avec des mots clés porteurs de valeurs pourrait être plus motivant. Ce serait un travail éthique plus qu'idéologique. Constitution d'un abécédaire qui permettrait de répartir la tâche pour trouver des textes ou des auteurs autour des dites valeurs. Travail collectif et constructif des adhérents. Il faut que l'on démarre pour donner des exemples à la rentrée. Mêler grec et latin, ne pas séparer, c'est important. Sylvie nous fera passer l'abécédaire qu'elle a effectué.